SERVICE CORRECTIONNEL CANADA

TRANSFORMONS DES VIES. PROTÉGEONS LES CANADIENS.

RAPPORT DE RECHERCHE

L'élaboration d'une échelle d'évaluation du risque et des besoins (EERB) et son application dans le Service de probation de Roumanie

2018 Nº R-402

This report is also available in English. Should a copy be required, it can be obtained from the Research Branch, Correctional Service of Canada, 340 Laurier Ave. West, Ottawa, Ontario K1A 0P9.

Le présent rapport est également disponible en anglais. Pour obtenir des exemplaires supplémentaires, veuillez vous adresser à la Direction de la recherche, Service correctionnel du Canada, 340, avenue Laurier Ouest, Ottawa (Ontario) K1A 0P9.

Correctional Service Canada | Service correctionnel Canada

Canada

L'élaboration d'une échelle d'évaluation du risque et des besoins (EERB) et son application dans le Service de probation de Roumanie

Larry Motiuk

Service correctionnel du Canada

Septembre 2017

Remerciements

J'aimerais remercier sincèrement un grand nombre de personnes qui ont contribué à la présente étude. Iuliana Carbunaru, Octavian Pana et Marian Badea, du Service de probation de Roumanie, et Mihai Popescu, du groupe roumain pour la défense des droits de la personne (GRADO), ont offert une aide essentielle en assurant le soutien et la coordination nécessaires du projet, et je les en remercie grandement.

Valentin Schiaucu, Gabriel Oancea, Diana Obagel, Nicoleta Jlassi, Christina Calin, Ligia Dumitascu, Ramona Balaita et Evelina Obersterscu ont joué un rôle déterminant dans l'élaboration du prototype I - (EERB) en vue de faciliter la collecte de données. En outre, nous sommes très reconnaissants de la coopération des nombreux membres du personnel de probation des divers bureaux du SPR, y compris ceux d'Arges, de Constanta, de Cluj, de Suceava et de Vrancea.

Enfin, nous remercions spécialement Leslie-Ann Keown et Ben Vuong du Service correctionnel du Canada, qui ont aidé à l'analyse des données.

Résumé

Mots clés : *évaluation du risque et des besoins, récidive, Service de probation de Roumanie, délinquants roumains*

L'application de la technologie d'évaluation du risque et des besoins des délinquants pour améliorer le rendement correctionnel quant à la réduction de la récidive constitue un projet important en cours dans le Service de probation de Roumanie (SPR). Ce projet découle d'un échange technique entre le SPR et le Service correctionnel du Canada (SCC). Le présent rapport examine les résultats d'une approche améliorée de gestion des cas en ce qui concerne l'évaluation du risque et des besoins des délinquants qui a été adoptée par le personnel de probation en Roumanie.

Les composantes des « facteurs statiques » et des « facteurs dynamiques » des processus d'évaluation et de gestion du risque du SCC ont été adaptées et mises à l'essai sur le terrain dans divers bureaux du SPR. La présente enquête a commencé par la conception et l'élaboration d'un instrument d'évaluation du risque et des besoins des délinquants en Roumanie. Le protocole de l'échelle d'évaluation du risque et des besoins (EERB) pour les probationnaires comportait trois sections : 1) facteurs de risque statiques (12 éléments liés aux antécédents criminels et cote de risque); 2) facteurs de risque dynamiques ou facteurs criminogènes (9 domaines comportant 2 éléments chacun pour un total de 18 éléments et une cote de besoins); et 3) besoins spéciaux et résumé (besoins prioritaires, risque et besoins globaux et motivation). Un échantillon instantané de 751 probationnaires (673 hommes; 78 femmes) qui ont fait l'objet d'une évaluation pendant qu'ils étaient sous la surveillance du SPR au cours d'une période d'un mois (septembre 2014) a été établi pour l'étude. Le plus grand nombre de cas provient du bureau du comté de Constanta (n=230), suivi par celui d'Arges (n=185), de Cluj (n=165), de Suceava (n=93) et de Vrancea (n=78). Les probationnaires qui faisaient l'objet d'une surveillance depuis 0 à 6 mois représentaient la plus grande proportion de cas (42,9 %), tandis que ceux dont la surveillance s'effectuait depuis 6 à 12 mois et 12 mois et plus étaient représentés de façon égale dans les cas restants (28,5 % et 28,6 %, respectivement).

Il est très important de souligner que cette phase du projet visait à faire connaître au personnel du SPR la technologie d'évaluation du risque et des besoins et les instruments adaptés de mise à l'essai sur le plan scientifique. Bien que des analyses des diverses répartitions et des relations entre les cotes de risque et de besoins aient été menées, il importe de faire preuve de prudence au moment de tenter d'appliquer les conclusions à des segments particuliers de la population du SPR. Il faudrait mener un exercice d'enquête conçu de façon plus rigoureuse pour estimer adéquatement les ressources nécessaires pour tenir compte du risque et des besoins des délinquants.

Les résultats de l'étude sur le terrain liée « au risque et aux besoins » ont reproduit les conclusions internationales concernant la valeur opérationnelle du fait d'évaluer et de réévaluer systématiquement le risque et les besoins des délinquants. Qu'ils soient de sexe masculin ou féminin, les probationnaires pouvaient facilement être distingués par le personnel du SPR en ce qui a trait au niveau de risque et de besoins ainsi qu'à la nature des besoins présentés par les probationnaires. Globalement, la répartition du niveau de risque des cas présentant un risque faible, un risque modéré et un risque élevé était de 67 %, de 28 % et de 5 %, respectivement. En outre, la

répartition du niveau de besoins des cas présentant de faibles besoins, des besoins modérés et des besoins élevés était de 49* %, de 41 % et de 10 %, respectivement. Fait intéressant, la combinaison des cotes de risque et des cotes de besoins a entraîné le résultat suivant : la majorité des cas de probation ont été évalués comme appartenant aux catégories de faible risque/faibles besoins et faible risque/besoins modérés, à 44 % et à 21 %, respectivement. La principale catégorie suivante de risque et de besoins était celle des probationnaires évalués comme présentant un risque modéré et des besoins modérés (18 %), avec un petit pourcentage de cas dans la catégorie du risque élevé et des besoins élevés (4 %). Sans surprise, les femmes probationnaires étaient plus susceptibles que les hommes d'être évaluées comme présentant un faible risque/de faibles besoins (52 % contre 43 %) et un faible risque/des besoins modérés (27 % et 21 %), tandis que les hommes probationnaires étaient plus susceptibles d'appartenir à la catégorie du risque élevé et des besoins élevés (4 % contre 1 %).

Un examen des facteurs statiques [12 indicateurs de risque liés aux antécédents criminels : mineur, déclarations de culpabilité antérieures en tant qu'adulte, infractions criminelles avec violence, période de probation antérieure, violation avant la mise en liberté, manquement avant la mise en liberté, nouveau crime, peine d'emprisonnement antérieure, évasion/tentative d'évasion/illégalement en liberté, isolement pour des raisons disciplinaires, moins de six mois depuis la dernière incarcération, aucune période d'un an ou plus sans criminalité, délinquant co-condamné] a révélé certains démêlés antérieurs (c.-à-d. 20 % avaient une déclaration de culpabilité antérieure en tant qu'adulte) avec le système de justice pénale roumain pour les probationnaires ayant fait l'objet d'une évaluation dans le cadre de l'étude sur le terrain. Fait intéressant, un grand pourcentage des cas de probation étaient des délinquants co-condamnés (46 %). De plus, cette conclusion s'appliquait à peu près autant chez les hommes que chez les femmes probationnaires. Cependant, les hommes probationnaires étaient deux fois plus susceptibles d'avoir eu une déclaration de culpabilité antérieure en tant qu'adulte (20 % et 10 %, respectivement).

La combinaison des 12 indicateurs liés aux antécédents criminels a mené à un indice des facteurs de risque statiques (notes allant de 0 à 11, sur une note possible de 12) qui correspondait fortement aux cotes de risque globales (η^2=0,51 p <0,0001). De plus, l'indice des facteurs de risque statiques était grandement lié aux cotes de risque pour les hommes (η^2=0,51 p <0,0001) et les femmes (η^2=0,52 p <0,0001).

Les neuf domaines de besoins (études V=0,34, emploi V=0,42, antécédents familiaux V=0,45, relations sociales V=0,45, toxicomanie V=0,23, vie dans la collectivité V=0,44, réflexion/comportement V=0,38, attitude criminelle V=0,34 et orientation des valeurs V=0,54) étaient grandement liés aux cotes de besoins attribuées par le personnel. Les hommes probationnaires étaient plus susceptibles que les femmes d'avoir des besoins cernés dans les domaines des études, de la toxicomanie, de la réflexion/du comportement et de l'orientation des valeurs. Les trois plus importants indicateurs de facteurs de risque dynamiques cernés pour les hommes étaient les études inférieures à la 12e année (58 %), la difficulté à établir des liens entre les actions et les conséquences (39 %) et les amis criminels (37 %). Pour les femmes, les trois plus importants indicateurs de facteurs de risque dynamiques cernés étaient les études inférieures à la 12e année (41 %), le déni, la minimisation ou la rationalisation du comportement criminel (39 %) et le fait d'être sans emploi (36 %).

La combinaison des 18 indicateurs de besoins a mené à un indice des facteurs de risque dynamiques (notes allant de 0 à 17, sur une note possible de 18) qui correspondait fortement aux cotes de

besoins globales (η^2=0,60 p <0,0001). De plus, il y avait une grande corrélation entre l'indice des facteurs de risque dynamiques et les cotes pour les hommes (η^2=0,61 p <0,0001) et les femmes (η^2=0,51 p <0,0001). En outre, l'indice des facteurs de risque statiques était en forte corrélation avec l'indice des facteurs de risque dynamiques (r=0,52 p <0,0001).

Une autre observation importante concernait le fait que les indices des facteurs de risque statiques et dynamiques étaient grandement liés à leurs cotes respectives dans les trois phases distinctes de la surveillance. Il y avait une grande corrélation entre l'indice des facteurs de risque statiques et la cote de risque de ceux faisant l'objet d'une surveillance depuis moins de 6 mois (η^2=0,54 p <0,0001); 6 à 12 mois (η^2=0,67 p <0,0001); et 12 mois et plus (η^2=0,61 p <0,0001). De même, il y avait une grande corrélation entre l'indice des facteurs de risque dynamiques et la cote de besoins de ceux faisant l'objet d'une surveillance depuis moins de 6 mois (η^2=0,45 p <0,0001); 6 à 12 mois (η^2=0,47 p <0,0001); et 12 mois et plus (η^2=0,64 p <0,0001).

Enfin, le regroupement des indices du risque lié aux antécédents criminels et des facteurs criminogènes en un indice total de l'EERB pour les probationnaires roumains (notes allant de 0 à 26, sur une note possible de 30) a mené à une grande corrélation avec les cotes de risque globales (η^2=0,44 p <0,0001) et les cotes de besoins globales (η^2=0,55 p <0,0001). L'indice total de l'EERB pour les hommes probationnaires était en forte corrélation avec les cotes de risque globales (η^2=0,44 p <0,0001) et les cotes de besoins globales (η^2=0,53 p <0,0001). De même, l'indice total de l'EERB pour les femmes probationnaires était en forte corrélation avec les cotes de risque globales (η^2=0,45 p <0,0001) et les cotes de besoins globales (η^2=0,47 p <0,0001). Cela signifie que l'information tirée du protocole d'évaluation peut être quantifiée de façon fiable pour tenir compte exactement de la période d'adaptation à la surveillance dans la collectivité. En outre, l'utilisation d'un format structuré améliore grandement la capacité de cerner des cibles d'intervention pour la probation, réduisant ainsi la probabilité de nouveaux démêlés avec le système de justice pénale.

Au départ, un suivi mené six mois après l'évaluation a révélé qu'un très petit nombre de cas (10) avaient récidivé et que la vaste majorité était toujours sous surveillance. Néanmoins, après un examen plus attentif mené auprès de ceux qui ont connu un échec pendant leur probation, dans le cadre d'un suivi après un an, on a jugé que ceux-ci présentaient un risque et des besoins plus élevés et ils ont obtenu des notes beaucoup plus élevées pour l'indice total de l'EERB en ce qui a trait au risque. Nonobstant la relation cruciale entre l'exactitude prédictive et les taux de récidive de base, les analyses ci-dessus concernant le résultat de la probation auraient été plus utiles si le taux d'échec avait été plus élevé. Bien que cela soit plus heureux du point de vue de la sécurité communautaire, le taux de réussite élevé et soutenu pendant la période de surveillance après un suivi d'un an s'est soldé par un taux d'échec de 2 % (ou 15 cas), ce qui représente un taux de base problématique pour l'étalonnage statistique. Il importe de souligner qu'une seule femme probationnaire a connu un échec pendant la période de surveillance.

Encore une fois, un examen mené auprès de ceux qui ont connu un échec a révélé qu'ils présentaient un risque et des besoins plus élevés. Bien que 6 % des hommes probationnaires aient été jugés à risque élevé, 58 % de ceux qui ont connu un échec ont été évalués comme présentant un risque élevé. Plus important encore, et conformément à la documentation internationale, les indicateurs liés aux antécédents criminels concernant les délinquants co-condamnés, le fait de n'avoir aucune période d'un an ou plus sans criminalité, le fait d'avoir commencé à mener des activités criminelles à un jeune âge et les périodes de probation antérieures pourraient être

considérés comme des caractéristiques de l'échec de la probation chez les hommes probationnaires. De plus, la faible incidence (moins de 5 %) et le faible taux d'échec chez ces derniers dans l'échantillon de l'étude donnent à penser qu'il y a eu suppression de quatre indicateurs de risque liés aux antécédents criminels (manquement avant la mise en liberté – violation, évasion/tentative d'évasion/illégalement en liberté, isolement pour des raisons disciplinaires et moins de six mois depuis la dernière incarcération). En ce qui a trait aux facteurs criminogènes, l'incidence des indicateurs, les relations interdépendantes et le lien avec le résultat laissent entendre qu'on a conservé les indicateurs pour tous les domaines.

Une fois la technologie d'évaluation du risque et des besoins bien intégrée dans le SPR, la prochaine étape consisterait à élargir la nature et la portée de l'initiative de l'EERB dans le cadre d'un vaste exercice de mise en œuvre. Il y aurait eu des avantages à procéder à l'application complète (renseignements de nature administrative, évaluation du risque et des besoins et plan de peine), puisque des rapports normalisés auraient été générés, des plans de peine auraient été produits et de précieux renseignements sur la gestion auraient été obtenus à des fins de planification stratégique. Dans le cadre de la mise en œuvre, on passerait nécessairement de l'accroissement de la sensibilisation à l'égard des différences entre les délinquants et les besoins dans le SPR à une fonction améliorée de gestion des cas qui permet d'estimer l'affectation des ressources.

Table des matières

Remerciements ii
Résumé iii
Liste des tableaux vii
Introduction 1
Méthode 5
Phase 1 : Conception et élaboration 5
Instruments 5
Phase 2 : Application sur le terrain 6
Échantillon de l'étude 7
Résultats 9
Partie A. Évaluation des facteurs statiques 9
Indicateurs de risque liés aux facteurs statiques : Casier judiciaire 9
1. Indicateurs de risque liés aux antécédents criminels 9
2. Cote pour les facteurs statiques (risque) – bureau 11
3. Cote pour les facteurs statiques (risque) – sexe 11
4. Cote pour les facteurs statiques (risque) – phase de la surveillance 12
Partie B. Évaluation des facteurs dynamiques 12
1. Besoins cernés 12
2. Cote pour les facteurs dynamiques (besoins) – bureau 18
3. Cote pour les facteurs dynamiques (besoins) – sexe 18
4. Cote pour les facteurs dynamiques (besoins) – phase de la surveillance 19
Partie C. Évaluation du niveau de risque et de besoins 20
1. Cote de risque et de besoins et bureau 20
2. Cote de risque et de besoins et sexe 20
Partie D. Indices : facteurs de risque statiques, facteurs de risque dynamiques, totaux et résultat 21
1. Indice des facteurs de risque statiques – calculé 21
2. Indice des facteurs de risque dynamiques – calculé 24
3. Indice global de l'EERB – calculé 26
Partie E. Interrelations entre les domaines de besoins et l'indice de l'EERB 29

Analyse 31
Conclusions 32
Bibliographie 33
Annexe A 34

Liste des tableaux

Tableau 1 *Répartition des cas de probation selon le sexe* 7
Tableau 2 *Répartition des cas de probation par phase de la surveillance* 8
Tableau 3 *Répartition des indicateurs liés aux antécédents criminels selon le sexe* 10
Tableau 4 *Répartition des cotes de risque par bureau* 11
Tableau 5 *Répartition des cotes de risque selon le sexe* 11
Tableau 6 *Répartition des cotes de risque par phase de la surveillance* 12
Tableau 7 *Répartition des domaines de besoins cernés selon le sexe* 12
Tableau 8 *Répartition des indicateurs de besoins cernés selon le sexe* 13
Tableau 9 *Matrice d'intercorrélation (bivariée) entre les besoins* 14
Tableau 10 *Niveau global de besoins dynamiques selon les domaines de besoins dynamiques* .. 17
Tableau 13 *Répartition des cotes de besoins par phase de la surveillance* 19
Tableau 14 *Répartition des niveaux de risque et de besoins par bureau* 20
Tableau 15 *Répartition des niveaux de risque et de besoins selon le sexe* 21
Tableau 16 *Répartition des notes de l'indice des facteurs de risque statiques selon le sexe et le résultat* 22
Tableau 17 *Niveau des facteurs de risque statiques (attribué) par rapport à l'indice des facteurs de risque statiques (calculé)* 23
Tableau 18 *Niveau des facteurs de risque statiques par rapport à l'indice des facteurs de risque statiques selon les phases de la surveillance* 23
Tableau 20 *Niveau de besoins dynamique (attribué) par rapport à l'indice des facteurs de risque dynamiques (calculé)* 25
Tableau 21 *Niveau de besoins dynamique par rapport à l'indice des facteurs de risque dynamiques entre les phases de la surveillance* 26
Tableau 23 *Niveau des facteurs de risque statiques par rapport à l'indice total des facteurs de risque de l'EERB* 27
Tableau 24 *Niveau de besoins dynamique par rapport à l'indice total des facteurs de risque de l'EERB* 28
Tableau 25 *Comparaison des moyennes des totaux de l'EERB selon les besoins* 29

Introduction

Le Service de probation de Roumanie (SPR) relève du ministère de la Justice roumain et surveille les personnes qui résident dans la collectivité après avoir été déclarées coupables d'un crime. Le SPR est relativement nouveau et met l'accent sur l'élaboration et l'application de nouvelles pratiques et de nouveaux outils. Même si la professionnalisation de la pratique a permis d'atteindre des résultats remarquables, les services de probation en Roumanie ne disposent toujours pas d'un outil d'évaluation du risque. La création d'un outil d'évaluation du risque des délinquants semblables à ceux établis au Canada, mais conçu précisément pour les délinquants roumains, a été cernée en tant que domaine d'échange technique.

En 1988, dans le cadre de la mise à l'essai sur le terrain de nouvelles normes pour la surveillance dans la collectivité, des agents de libération conditionnelle du Service correctionnel du Canada (SCC) ont été tenus d'adopter une approche systématique pour évaluer les besoins des délinquants, le risque de récidive et tout autre facteur pouvant avoir une incidence sur la réinsertion sociale réussie dans la collectivité. Une Échelle d'évaluation du risque et des besoins dans la collectivité a donc été élaborée et mise en œuvre. Cette échelle repose sur des renseignements propres aux cas portant sur les antécédents criminels et un ensemble critique des besoins des délinquants (p. ex. emploi, toxicomanie) pour classifier les délinquants en liberté sous condition (Motiuk et Porporino, 1989a). Selon ces renseignements, les délinquants sont classifiés comme présentant un risque faible, modéré ou élevé et ayant des besoins faibles, modérés ou élevés. À la suite des travaux de validation de l'Échelle d'évaluation du risque et des besoins dans la collectivité, une grande proportion (47,5 %) des délinquants évalués comme présentant un risque et des besoins élevés ont fait l'objet d'une suspension dans les six mois suivant leur évaluation (Motiuk et Porporino, 1989b). Par contre, beaucoup moins de délinquants évalués comme présentant un risque et des besoins faibles (5,1 %) ont fait l'objet d'une suspension pendant leur mise en liberté sous condition. Il est intéressant de noter que le groupe présentant un risque et des besoins faibles était le plus grand groupe, toutes catégories confondues, représentant 35 % de l'échantillon total des cas évalués (Motiuk et Porporino, 1989). Par conséquent, la réduction de la fréquence de la surveillance pour les cas à faible risque peut avoir d'importantes répercussions sur la réaffectation des ressources (Andrews, Bonta et Hogue, 1990; Motiuk et Bonta, 1991).

Au SCC, l'évaluation des délinquants commence avant même que les délinquants soient admis dans le système correctionnel fédéral. Lorsqu'un délinquant est condamné à purger une peine de deux ans ou plus, un agent de libération conditionnelle dans la collectivité le rencontrera pour effectuer une évaluation communautaire postsentencielle. Cette évaluation fournit des renseignements précieux sur les probationnaires et leurs besoins immédiats. La prochaine étape a lieu lorsque le délinquant arrive dans un établissement d'admission du SCC et que le processus d'évaluation initiale des délinquants (EID) est mené (Motiuk, 1997a; Motiuk 1997b). L'agent de libération conditionnelle en établissement effectue ce qui suit : évaluation des besoins immédiats (sécurité, santé); évaluation des facteurs statiques (dossier des antécédents criminels-jeune contrevenant et adulte [38 indicateurs] et dossier sur la gravité des infractions); définition et analyse des facteurs dynamiques (7 domaines de besoins-emploi/études, relations matrimoniales et familiales, fréquentations/interactions sociales, fonctionnement dans la collectivité, orientation personnelle et affective, toxicomanie, attitude générale); évaluations supplémentaires (alphabétisme, aptitudes professionnelles, santé psychologique, etc.); cotation de l'engagement (responsabilisation et motivation); et profil criminel et plan correctionnel personnalisé.

Bien que l'EID ait été entièrement automatisée et mise en œuvre à l'échelle nationale en 1994, plusieurs modifications ont été apportées au processus. La composante de définition et d'analyse des facteurs dynamiques (Brown et Motiuk, 2005) a été simplifiée (il reste 7 domaines de besoins, mais le nombre d'indicateurs a été grandement réduit, pour passer de 197 à 100) et a intégré les niveaux de responsabilisation et de motivation des délinquants pour mesurer leur engagement à l'égard de leur plan correctionnel. L'engagement des délinquants à l'égard de leur plan correctionnel est essentiel en vue de leur réadaptation efficace et efficiente, afin qu'ils puissent répondre à leurs besoins et diminuer leur niveau de risque.

En 1992, la Roumanie a pris une première mesure en vue de la mise en place d'un système de probation en intégrant dans le droit pénal plusieurs éléments relatifs à la probation, comme la suspension pendant la période de surveillance, qui est une forme spéciale de suspension de l'application de la sanction prévue dans le Code criminel. En 1996, le pays a ajouté la mesure éducative de liberté pendant la période de surveillance et une nouvelle forme de suspension pendant la période de surveillance ou de contrôle pour les mineurs. À cette époque, cependant, l'absence de services de probation a mené à l'application inefficace des modifications législatives mentionnées. À l'étape de l'expérimentation, le premier centre de probation en

Roumanie a été établi dans le comté d'Arad, et, par la suite, 11 centres expérimentaux ont été ajoutés.

En 2000, l'institution de probation a été légalement établie par l'adoption de l'ordonnance du gouvernement nº 92/2000 concernant l'organisation et le fonctionnement des services de réinsertion sociale pour les probationnaires et la surveillance de l'application des peines non privatives de liberté, qui a été approuvée en 2002 en vertu de la loi nº 129. La loi était appliquée par des services de probation.

En 2001 et en 2002, à l'échelle nationale, l'institution de probation a été établie en deux étapes : 2001, 28 services et 2002, 13 services. Entre 2003 et 2010, à l'étape du regroupement de l'institution, des dispositions législatives précises ont été adoptées, comme la loi sur le statut du personnel des services de probation; on a embauché de nouveaux membres du personnel; et le nombre de cas de surveillance a augmenté.

L'organisation du SPR a commencé à se faire à l'échelon central, avec l'établissement d'une direction de la probation au ministère de la Justice, et à l'échelle locale, avec la mise en place de 42 services de probation, un dans chaque comté de la Roumanie, tous liés aux tribunaux et relevant du ministère de la Justice.

Au fil des ans, le nombre de cas (personnes déclarées coupables en probation) a augmenté de façon graduelle pendant les étapes de l'élaboration, passant de 1 000 en 2002 à plus de 16 000 en 2012. En ce qui concerne les statistiques dans les pénitenciers, la population a décliné pour passer de plus de 50 000 personnes en 2002 à environ 30 000 en 2012.

À l'heure actuelle, le SPR est structuré en tant que service de probation au sein du ministère de la Justice. Le bureau central compte un directeur et des membres du personnel (inspecteurs de probation, conseillers juridiques, psychologues). Dans chacun des 42 services de probation, il y a un chef de la probation et un certain nombre de conseillers en matière de probation.

Nouvelle perspective du Code criminel – 2014

Actuellement, les fonctions comprennent la préparation de rapports d'évaluation pour les accusés mineurs – poursuite; la préparation de rapports présentenciels pour les probationnaires mineurs ou adultes – tribunaux; et la préparation de rapports de surveillance pour les probationnaires mineurs ou adultes déclarés coupables, à la demande des tribunaux, dans les cas

où les probationnaires ne respectent pas les obligations et les mesures qui leur sont imposées.

Des avancées à l'échelle internationale dans l'évaluation systématique et structurée des niveaux de risque et de besoins des délinquants ont mené le SPR à examiner l'applicabilité potentielle de cette technologie afin d'améliorer le rendement concernant d'importants résultats correctionnels – gérer le risque lié à la surveillance dans la collectivité et réduire la récidive.

Méthode

L'élaboration de l'EERB dans le domaine de pratique du SPR consiste de :

1) la conception et l'élaboration d'un instrument d'évaluation du risque et des besoins des délinquants;
2) l'application d'un protocole d'évaluation sur le terrain;
3) la compilation des données;
4) des analyses.

Phase 1 : Conception et élaboration

La familiarisation du personnel avec l'évaluation du risque et des besoins des délinquants était fondée sur une version simplifiée du processus d'évaluation initiale des délinquants (EID) du SCC. Des discussions ont eu lieu sur une période de trois jours au bureau central du SPR à Bucarest. Plus d'une dizaine de participants du SPR ont pris part à la séance. Des lignes directrices sur l'administration et des conseils sur la consignation des données ont été offerts au personnel participant à la mise à l'essai sur le terrain.

Instruments

Toutes les données ont été recueillies au moyen du prototype de l'échelle d'évaluation du risque et des besoins (EERB), et les renseignements propres aux cas ont été tirés des dossiers. Brièvement, le protocole de l'EERB permet de recueillir et d'organiser des renseignements exhaustifs sur le risque et les besoins de chaque délinquant. Les renseignements propres aux cas portant sur les facteurs de risque statiques ou les antécédents criminels (section 1) et les facteurs de risque dynamiques ou les facteurs criminogènes (section 2) ont été tirés de l'EERB du SPR. L'EERB prend en compte une grande variété d'aspects pertinents relatifs aux antécédents personnels et à la vie des délinquants.

La section 1 de l'EERB portant sur les facteurs de risque statiques contient 12 indicateurs liés aux antécédents criminels couvrant les dossiers en tant que mineur et adulte. On peut vérifier les indicateurs suivants : mineur, déclarations de culpabilité antérieures en tant qu'adulte (y compris le nombre), infractions criminelles avec violence, périodes de probation antérieures, manquement avant la mise en liberté – violation, manquement avant la mise en liberté – nouveau crime, peines d'emprisonnement antérieures, tentative d'évasion/illégalement en liberté/évasion,

isolement pour des raisons disciplinaires, moins de six mois depuis la dernière incarcération, aucune période d'un an ou plus sans criminalité et délinquant co-condamné. La cote globale pour les facteurs de risque statiques peut être « faible », « modérée » ou « élevée ».

Dans la section 2 de l'EERB, portant sur les facteurs criminogènes, les données sont organisées selon neuf domaines de besoins ou facteurs de risque dynamiques : études, emploi, famille, relations sociales, toxicomanie, fonctionnement dans la collectivité, réflexion/comportement, attitude criminelle et orientation des valeurs. D'après les lignes directrices, la cote globale pour les facteurs dynamiques (besoins) de chaque délinquant peut être « faible », « modérée » ou « élevée ».

La section 3 de l'EERB permet de déterminer si le délinquant a des besoins spéciaux, notamment en ce qui concerne la santé, la sécurité, la santé mentale et le risque de suicide.

Phase 2 : Application sur le terrain

Le personnel de probation du SPR a suivi le protocole de l'EERB pour tous les cas qu'il surveillait, à des endroits sélectionnés. Les directives pour la mise à l'essai sur le terrain étaient les suivantes :

- Recueillir les copies papier de la feuille de renseignements de nature administrative (partie A) et de l'instrument d'évaluation du risque et des besoins pendant la probation (partie B) pour tous les cas visés par la mise à l'essai sur le terrain.
- Remplir la feuille de renseignements de nature administrative pour tous les cas et l'instrument d'évaluation du risque et des besoins pendant la probation selon les critères suivants :
    - À compter du 1er juillet 2014 aux sites sélectionnés pour la mise à l'essai sur le terrain. En ce qui concerne les hommes probationnaires faisant partie de la charge de travail, remplir toutes les sections de l'instrument d'évaluation du risque et des besoins pendant la probation pour un cas sur trois. Pour les femmes probationnaires, remplir l'instrument d'évaluation pour tous les cas.
    - À compter du 1er août 2014 aux sites sélectionnés pour la mise à l'essai sur le terrain. Remplir toutes les sections de l'instrument d'évaluation du risque et des besoins pendant la probation pour tous les nouveaux cas (hommes et femmes) au cours d'une période d'un mois.

- Transmettre la première trousse des copies papier de la feuille de renseignements de nature administrative et de l'évaluation du risque et des besoins pendant la probation, ainsi que la liste ou les fichiers électroniques des cas faisant partie de la charge de travail, avant le 30 septembre 2014.

Les données de la mise à l'essai sur le terrain ont été extraites des protocoles de l'EERB à des fins d'analyse.

Échantillon de l'étude

À partir de la date de début de la mise à l'essai sur le terrain, un total de 751 probationnaires ont été évalués, et leurs données ont été entrées dans le protocole de l'EERB. De ce nombre, 673 (90 %) étaient des hommes, le reste (78 ou 10 %) étant des femmes. Les probationnaires adultes composaient l'intégralité de l'échantillon de l'étude établi pour le projet pilote, et il y avait 185 probationnaires relevant des services de probation d'Arges, 165 de Cluj, 230 de Constanta, 93 de Suceava et 78 de Vrancea (tableau 1). Il n'y avait pas de différence significative dans la répartition des hommes et des femmes selon le bureau.

Tableau 1

Répartition des cas de probation selon le sexe

Bureau	*n*	Hommes	Femmes
Arges	185	88 %	12 %
Cluj	165	91 %	9 %
Constanta	230	90 %	10 %
Suceava	93	87 %	13 %
Vrancea	78	92 %	8 %
Total	751	90 %	10 %

χ^2 2,537 p=0,638

Comme le montre le tableau 2, les probationnaires qui faisaient l'objet d'une surveillance depuis 0 à 6 mois représentaient la plus grande proportion de cas (43 %), tandis que ceux faisant l'objet d'une surveillance depuis 6 à 12 mois et 12 mois et plus étaient représentés de façon égale parmi les autres cas (29 % et 28 %, respectivement).

Il n'y avait pas de différences entre les régions pour ce qui est de la phase de la surveillance.

Tableau 2

Répartition des cas de probation par phase de la surveillance

Bureau	*n*	De 0 à 6 mois	De 6 à 12 mois	12 mois et plus
Arges	185	42 %	29 %	29 %
Cluj	165	43 %	29 %	28 %
Constanta	230	42 %	29 %	29 %
Suceava	93	43 %	29 %	28 %
Vrancea	78	44 %	28 %	28 %
Total	751	43 %	29 %	28 %

χ^2 0,044 p=1

Résultats

Partie A. Évaluation des facteurs statiques

Les indicateurs liés aux antécédents criminels ont été extraits de la composante d'évaluation des facteurs statiques de l'EERB du SPR. En tout, 12 variables concernant le risque lié aux antécédents criminels ont été recueillies. L'établissement de ces indicateurs de facteurs de risque statiques était principalement fondé sur des examens du casier judiciaire officiel et l'exposition au système de justice pénale ou l'intervention de ce dernier pour chaque délinquant. L'examen des casiers judiciaires officiels a permis de recueillir des renseignements précis concernant les déclarations de culpabilité passées et actuelles, la surveillance dans la collectivité, l'incarcération, les abus de confiance (p. ex. évasion) et l'isolement pour des raisons disciplinaires. En outre, tout autre détail pertinent sur des facteurs de risque précis a été inclus dans la section des commentaires. Ces données étaient accessibles pour tous les probationnaires évalués pendant la mise à l'essai sur le terrain.

La répartition du pourcentage des indicateurs liés aux antécédents criminels est organisée d'abord selon le sexe, puis par bureau. La répartition, accompagnée de tests pour déterminer la signification statistique, est présentée selon le sexe (hommes, femmes), puis par phase de la surveillance (de 0 à 6 mois, de 6 à 12 mois, 12 mois et plus). Les résultats de la probation (échecs) sont présentés par indicateur lié aux antécédents criminels et cote de risque, selon le sexe.

Indicateurs de risque liés aux facteurs statiques : Casier judiciaire

1. Indicateurs de risque liés aux antécédents criminels

La répartition du pourcentage des indicateurs liés aux antécédents criminels sélectionnés est présentée selon le sexe (voir le tableau 3). Seulement trois indicateurs ont révélé une différence significative entre la période de probation précédente, les déclarations de culpabilité précédentes en tant qu'adultes et les infractions criminelles avec violence des hommes et des femmes, dans le cadre de l'étude sur la mise à l'essai sur le terrain. Néanmoins, le tableau 3 montre clairement que, peu importe le sexe, les probationnaires semblent avoir déjà eu des démêlés avec le système de justice pénale. Bien qu'on doive faire preuve de prudence pour ne pas surinterpréter les résultats, le cinquième des hommes et le dixième des femmes probationnaires ont déjà reçu des déclarations de culpabilité en tant qu'adultes. De plus, près d'un homme sur huit et environ une

femme sur vingt ont déjà fait l'objet d'une surveillance dans la collectivité. Même si le taux d'échec de base était très faible pour les hommes (2,1 % ou 14/673) et pour les femmes (1,3 % ou 1/78), les principaux indicateurs de risque liés aux antécédents criminels en ce qui a trait à l'échec pour les hommes probationnaires concernaient les délinquants co-condamnés (93 %), le fait de n'avoir aucune période d'un an ou plus sans criminalité (86 %), le fait d'avoir commencé à mener des activités criminelles en tant que mineurs (71 %) et les périodes de probation antérieures (57 %). Sans surprise, compte tenu de l'absence relative d'un échec chez les femmes probationnaires, un seul des indicateurs de risque liés aux antécédents criminels était indiqué (délinquant co-condamné).

Tableau 3

Répartition des indicateurs liés aux antécédents criminels selon le sexe

Indicateurs de risque liés aux antécédents criminels (12)	Hommes (n=673)	Échec (n=14)	Femmes (n=78)	Échec (n=1)
Mineur	14 %	71 %	6 %	0 %
Déclarations de culpabilité antérieures en tant qu'adulte	20 %	43 %	10 %*	0 %
Infractions criminelles avec violence	17 %	36 %	5 %*	0 %
Période de probation antérieure	16 %	57 %	6 %*	0 %
Manquement avant la mise en liberté – violation	1 %	0 %	0 %	0 %
Manquement avant la mise en liberté – nouveau crime	4 %	29 %	3 %	0 %
Peine d'emprisonnement antérieure	8 %	36 %	6 %	0 %
Évasion/tentative d'évasion/illégalement en liberté	1 %	14 %	1 %	0 %
Isolement pour des raisons disciplinaires	1 %	7 %	1 %	0 %
Moins de six mois depuis la dernière incarcération	2 %	21 %	2 %	0 %
Aucune période d'un an ou plus sans criminalité	6 %	86 %	5 %	0 %
Délinquant co-condamné	45 %	93 %	49 %	100 %

*Différence significative entre les hommes et les femmes $p < 0,05$

2. Cote pour les facteurs statiques (risque) – bureau

Le tableau 4 montre la répartition des cas par niveau de risque pour les cinq bureaux. En tout, 67 % des cas évalués pendant la mise à l'essai sur le terrain ont été classifiés comme présentant un [faible risque], 28 % ont été classifiés comme présentant un [risque modéré] et 5 % ont été classifiés comme présentant un [risque élevé].

Tableau 4

Répartition des cotes de risque par bureau

Bureau	*n*	Faible	Modéré	Élevé
Arges	185	78 %	21 %	2 %
Cluj	165	57 %	36 %	7 %
Constanta	227	66 %	30 %	4 %
Suceava	93	67 %	27 %	7 %
Vrancea	78	63 %	26 %	12 %
Total	748[a]	67 %	28 %	5 %

[a] Trois cas avaient des valeurs manquantes sur l'échelle d'évaluation des cotes de risque et ont été exclus de l'analyse.

3. Cote pour les facteurs statiques (risque) – sexe

Le tableau 5 montre la répartition des cas, dans le cadre de la mise à l'essai sur le terrain, par niveau de risque et selon le sexe. Dans l'ensemble, les femmes étaient un peu plus susceptibles d'avoir des cotes de risque inférieures pendant la mise à l'essai sur le terrain.

Tableau 5

Répartition des cotes de risque selon le sexe

Sexe	*n*	Faible	Modéré	Élevé
Hommes	670 [Échec=12]	65 % [25 %]	29 % [17 %]	6 % [58 %]
Femmes	78 [Échec=1]	79 % [0 %]	18 % [100 %]	3 % [0 %]
Total	748[a] [Échec=13]	67 % [23 %]	28 % [23 %]	5 % [54 %]

[a] Trois cas avaient des valeurs manquantes sur l'échelle d'évaluation des cotes de risque et ont été exclus de l'analyse.

χ^2 6,504 p=0,039 (niveau de risque global selon le sexe)

4. Cote pour les facteurs statiques (risque) – phase de la surveillance

Le tableau 6 présente la répartition des cas, dans le cadre de la mise à l'essai sur le terrain, par niveau de risque pour chaque phase de la surveillance. Il n'y avait aucune différence importante sur le plan statistique au chapitre des cotes de risque entre les phases de la surveillance pendant la mise à l'essai sur le terrain.

Tableau 6

Répartition des cotes de risque par phase de la surveillance

Phase	*n*	Faible	Modéré	Élevé
De 0 à 6	322	67 %	27 %	6 %
De 6 à 12	212	67 %	27 %	6 %
12 ou plus	214	66 %	30 %	4 %
Total	748[a]	67 %	28 %	5 %

[a] Trois cas avaient des valeurs manquantes sur l'échelle d'évaluation des cotes de risque et ont été exclus de l'analyse.

χ^2 1,515 p=0,824 (niveau de risque global selon le sexe)

Partie B. Évaluation des facteurs dynamiques

1. Besoins cernés

Les tableaux 7 et 8 présentent la répartition des cas, dans le cadre de la mise à l'essai sur le terrain, par besoin cerné et selon le sexe et le résultat. Il y avait 18 indicateurs de besoins qui étaient répartis dans 9 domaines. Si l'un ou l'autre des deux indicateurs était présent dans un domaine particulier, le probationnaire était considéré comme présentant un besoin dans ce domaine. De façon globale, les principaux domaines de besoins cernés concernaient les études, la réflexion/le comportement, les relations sociales et l'emploi (tableau 7).

Tableau 7

Répartition des domaines de besoins cernés selon le sexe

Indicateurs de besoins	Hommes (*n*=673)	Échec (*n*=14)	Femmes (*n*=78)	Échec (*n*=1)
Études	64 %	93 %	45 %*	100 %
Emploi	39 %	71 %	40 %	100 %
Antécédents familiaux	22 %	64 %	32 %	100 %

Indicateurs de besoins	Hommes (*n*=673)	Échec (*n*=14)	Femmes (*n*=78)	Échec (*n*=1)
Relations sociales	39 %	79 %	33 %	100 %
Toxicomanie	21 %	50 %	8 %*	0 %
Vie dans la collectivité	20 %	57 %	30 %	100 %
Réflexion/comportement	44 %	79 %	31 %*	0 %
Attitude criminelle	32 %	71 %	41 %	100 %
Orientation des valeurs	17 %	64 %	8 %*	0 %

*Différence significative entre les hommes et les femmes $p < 0,05$

Plus de 93 % des hommes ayant connu un échec présentaient un besoin cerné dans le domaine des études, et 79 % présentaient un besoin cerné dans les domaines des relations sociales et de la réflexion/du comportement. Le domaine de la toxicomanie et l'échec de la probation n'étaient pas aussi étroitement associés, car seulement 50 % des échecs présentaient un besoin cerné dans le domaine de la toxicomanie.

Tableau 8

Répartition des indicateurs de besoins cernés selon le sexe

Indicateurs de besoins (18)	Hommes (*n*=673)	Échec (*n*=14)	Femmes (*n*=78)	Échec (*n*=1)
Études				
Inférieures à la 10e année	35 %	79 %	32 %	100 %
Inférieures à la 12e année	58 %	71 %	41 %*	100 %
Emploi				
Sans emploi	36 %	71 %	36 %	100 %
Manque de compétences professionnelles	12 %	57 %	18 %	100 %
Antécédents familiaux				
Liens familiaux limités	14 %	36 %	13 %	100 %
Membres de la famille menant des activités criminelles	13 %	50 %	23 %*	100 %
Relations sociales				
Associé à des groupes de criminels	15 %	50 %	10 %	0 %
Amis criminels	37 %	79 %	33 %	100 %
Toxicomanie				
Consommation abusive d'alcool	14 %	29 %	5 %*	0 %
Consommation de drogues	8 %	36 %	4 %	0 %
Vie dans la collectivité				
Aucun domicile fixe ou changement fréquent de résidence	8 %	21 %	15 %*	100 %
Difficulté à gérer les finances	17 %	57 %	19 %	100 %
Réflexion/comportement				

Indicateurs de besoins (18)	Hommes (n=673)	Échec (n=14)	Femmes (n=78)	Échec (n=1)
Difficulté à se maîtriser	21 %	64 %	8 %*	0 %
Difficulté à établir des liens entre les actions et les conséquences	39 %	79 %	30 %	0 %
Attitude criminelle				
Attitude négative à l'égard du système juridique	11 %	43 %	13 %	0 %
Nie le crime ou utilise des excuses pour minimiser le crime	29 %	64 %	39 %	100 %
Orientation des valeurs				
Non-respect des personnes ou des biens	15 %	50 %	8 %	0 %
Soutient le recours à la violence	8 %	50 %	1 %*	0 %

* Différence significative entre les hommes et les femmes p <0,05

Si on examine les indicateurs de besoins individuels parmi les domaines chez les hommes ayant connu des échecs de la probation qui ont des études inférieures à la 10e ou la 12e année, les amis criminels, la difficulté à établir des liens entre les actions et les conséquences et le fait d'être sans emploi étaient des domaines prédominants (>70 % – tableau 8). L'absence relative d'échec chez les femmes probationnaires empêche d'établir une interprétation significative.

Les relations entre chacun des domaines de besoins dynamiques ont aussi été examinées à l'aide de corrélations bivariées. Comme l'illustre le tableau 9, la grande majorité de ces corrélations étaient significatives. Il convient de noter qu'on a observé les corrélations les plus élevées (supérieures à 0,30) entre les domaines des antécédents familiaux et de la vie dans la collectivité, de l'orientation des valeurs et des relations sociales et de l'emploi et de la vie dans la collectivité.

Tableau 9

Matrice d'intercorrélation (bivariée) entre les besoins

	Éduc.	Empl.	Fam.	Rel. soc.	Tox.	Coll.	Réfl.	Att. crim.	Valeurs
Éduc.	-	0,30 ***	0,26 ***	0,12 **	0,01 ns	0,14 ***	0,12 **	0,01 ns	0,18 ***
Empl.		-	0,29 ***	0,21 ***	0,07 ns	0,31 ***	0,17 ***	0,14 ***	0,20 ***
Fam.			-	0,29 ***	0,04 ns	0,36 ***	0,18 ***	0,16 ***	0,25 ***

Rel. soc.				-	0,12 **	0,19 ***	0,19 ***	0,15 ***	0,35 ***
Tox.					-	0,12 **	0,08 ns	0,02 ns	0,11 **
Coll.						-	0,28 ***	0,15 ***	0,23 ***
Réfl.							-	0,15 ***	0,29 ***
Att. crim.								-	0,28 ***
Valeurs									-
% avec facteur présent	62 %	39 %	24 %	39 %	19 %	21 %	43 %	33 %	16 %

Notes : * p <0,01; ** p <0,001; *** p <0,0001; ns = non significatif. $N = 751$

Il est important de souligner l'absence de relation entre le domaine de la toxicomanie et la majorité des autres domaines. Cela donne à penser que l'évaluation de la toxicomanie exige une exploration approfondie.

Il y avait aussi une uniformité entre les domaines de besoins dynamiques et le besoin dynamique global cerné par l'agent de probation. Comme le démontre le tableau 10, ceux qui ne présentaient aucun besoin dans un domaine étaient susceptibles d'être évalués par l'agent de probation comme ayant un besoin dynamique faible dans l'ensemble. À l'inverse, ceux évalués comme présentant un besoin dans un domaine particulier étaient plus susceptibles d'être classés par l'agent de probation comme ayant un besoin modéré ou élevé.

Par exemple, 58 % de ceux qui ne présentaient aucun besoin dans le domaine de la vie dans la collectivité étaient évalués par l'agent de probation comme ayant un besoin dynamique faible, et 5 %, un besoin dynamique élevé. Parmi ceux chez qui on a cerné un besoin relatif à la vie dans la collectivité, l'agent de probation a déterminé que 13 % avaient un besoin faible, et 33 %, un besoin élevé.

La relation entre les domaines de besoins dynamiques et le besoin dynamique global était de modérée à forte pour la plupart des domaines (le V de Cramer allait de 0,34 à 0,54). Le domaine de la toxicomanie a révélé une relation un peu plus faible par rapport au niveau global des besoins dynamiques (V de Cramer de 0,23). Cela donne à penser qu'on pourrait devoir perfectionner, dans l'avenir, les indicateurs du domaine de la toxicomanie.

Tableau 10

Niveau global de besoins dynamiques selon les domaines de besoins dynamiques

Domaines	*Besoin faible*	*Besoin modéré*	*Besoin élevé*	*Ampleur de l'effet* V de Cramer
Études				0,34***
Aucun besoin	70 %	28 %	2 %	
Besoin	36 %	49 %	15 %	
Emploi				0,42***
Aucun besoin	65 %	31 %	4 %	
Besoin	23 %	56 %	21 %	
Antécédents familiaux				0,45***
Aucun besoin	58 %	38 %	4 %	
Besoin	19 %	48 %	33 %	
Relations sociales				0,45***
Aucun besoin	64 %	34 %	2 %	
Besoin	24 %	52 %	24 %	
Toxicomanie				0,23***
Aucun besoin	54 %	38 %	8 %	
Besoin	27 %	53 %	20 %	
Vie dans la collectivité				0,44***
Aucun besoin	58 %	37 %	5 %	
Besoin	13 %	54 %	33 %	
Réflexion/ comportement				0,38***
Aucun besoin	64 %	33 %	3 %	
Besoin	29 %	51 %	20 %	
Attitudes criminelles				0,34***
Aucun besoin	58 %	37 %	5 %	
Besoin	29 %	49 %	22 %	
Orientation des valeurs				0,54***
Aucun besoin	57 %	39 %	4 %	
Besoin	5 %	51 %	44 %	

[a] Deux cas avaient des valeurs manquantes sur l'évaluation du niveau des besoins dynamiques et ont été exclus de l'analyse

*** p <0,001 test du chi carré

2. Cote pour les facteurs dynamiques (besoins) – bureau

Le tableau 11 montre la répartition des probationnaires par niveau de besoins pour chaque bureau. Dans le cadre de l'étude sur la mise à l'essai sur le terrain, les probationnaires relevant du bureau d'Arges étaient plus susceptibles d'être évalués comme ayant de faibles besoins (69 % par rapport à la moyenne de 49 %), tandis que ceux relevant du bureau de Cluj étaient plus susceptibles d'être évalués comme présentant un risque élevé (19 % par rapport à la moyenne de 10 %).

Tableau 11

Répartition des cotes de besoins par bureau

Bureau	*n*	Faible	Modéré	Élevé
Arges	185	69 %	28 %	3 %
Cluj	165	44 %	37 %	19 %
Constanta	228	47 %	43 %	10 %
Suceava	93	30 %	60 %	10 %
Vrancea	78	33 %	53 %	14 %
Total	749[a]	49 %	41 %	10 %

[a] Deux cas avaient des valeurs manquantes sur l'échelle d'évaluation des cotes de risque et ont été exclus de l'analyse.

χ^2 70,374 p <0,0001

3. Cote pour les facteurs dynamiques (besoins) – sexe

Le tableau 12 présente la répartition des cas, dans le cadre de la mise à l'essai sur le terrain, par niveau de besoins et selon le sexe et le résultat. Pendant la mise à l'essai sur le terrain, même si cela n'atteint pas le niveau de signification statistique, les femmes probationnaires étaient un peu plus susceptibles que les hommes probationnaires d'être évaluées comme ayant de faibles besoins, tandis que les hommes probationnaires étaient plus susceptibles que les femmes probationnaires d'être évalués comme ayant un besoin élevé. Notons tout particulièrement qu'aucun probationnaire évalué comme ayant de faibles besoins n'a connu d'échec pendant la période de surveillance, alors que la majorité de ceux qui ont connu un échec présentait des besoins élevés.

Tableau 12

Répartition des cotes de besoins selon le sexe

Sexe	*n*	Faible	Modéré	Élevé
Hommes	671 [Échec=12]	48 % [0 %]	41 % [33 %]	11 % [67 %]
Femmes	78 [Échec=1]	52 % [0 %]	40 % [0 %]	8 % [100 %]
Total	749[a] [Échec=13]	49 % [0 %]	41 % [31 %]	10 % [69 %]

[a] Deux cas avaient des valeurs manquantes sur l'échelle d'évaluation des cotes de risque et ont été exclus de l'analyse.

χ^2 0,981 p=0,612 (niveau global de besoins selon le sexe)

4. Cote pour les facteurs dynamiques (besoins) – phase de la surveillance

Dans le tableau 13, on présente la répartition des cotes de besoins par phase de la surveillance. Il semble que les probationnaires qui faisaient l'objet d'une surveillance depuis 12 mois et plus étaient plus susceptibles d'être évalués comme ayant de faibles besoins (59 % par rapport à la moyenne de 49 %) que des besoins modérés (32 % par rapport à la moyenne de 41 %).

Tableau 11

Répartition des cotes de besoins par phase de la surveillance

Phase	*n*	Faible	Modéré	Élevé
De 0 à 6	322	45 %	45 %	10 %
De 6 à 12	214	43 %	45 %	12 %
12 ou plus	213	59 %	32 %	9 %
Total	749[a]	49 %	41 %	10 %

[a] Deux cas avaient des valeurs manquantes sur l'échelle d'évaluation des cotes de risque et ont été exclus de l'analyse.

χ^2 14,233 p=0,07

Partie C. Évaluation du niveau de risque et de besoins

1. Cote de risque et de besoins et bureau

Dans le tableau 14, on présente la répartition des niveaux de risque et de besoins pour les divers bureaux. De façon globale, 44 % des cas ont été évalués comme présentant un faible risque et de faibles besoins, selon le continuum du risque et des besoins, tandis que 4 % ont été évalués comme présentant un risque élevé et des besoins élevés. Il convient de noter que, parmi les cas relevant du bureau d'Arges, près des deux tiers ont été jugés comme présentant [un faible risque et de faibles besoins], tandis que 1 % d'entre eux présentaient [un risque élevé et des besoins élevés].

Tableau 12

Répartition des niveaux de risque et de besoins par bureau

Bureau	*n*	Faible-Faible	Faible-Mod.	Faible-Élevé	Mod.-Faible	Mod.-Mod.	Mod.-Élevé	Élevé-Faible	Élevé-Mod.	Élevé-Élevé
Arges	185	65 %	13 %	0 %	4 %	15 %	2 %	<1 %	0 %	1 %
Cluj	165	38 %	16 %	3 %	6 %	20 %	10 %	0 %	1 %	6 %
Constanta	227	40 %	23 %	3 %	7 %	19 %	4 %	0 %	1 %	3 %
Suceava	93	26 %	38 %	3 %	3 %	21 %	3 %	1 %	2 %	3 %
Vrancea	78	33 %	28 %	1 %	0 %	21 %	5 %	0 %	4 %	8 %
Total	748[a]	44 %	21 %	2 %	5 %	18 %	5 %	<1 %	1 %	4 %

[a] Trois cas avaient des valeurs manquantes sur l'échelle d'évaluation des cotes de risque et ont été exclus de l'analyse.

χ^2 100,663 p=0,001 (on s'attendait à un nombre inférieur à 5 dans 21 cellules)

2. Cote de risque et de besoins et sexe

Le tableau 15 montre la répartition des niveaux de risque et de besoins selon le sexe et le résultat. Dans le cadre de l'étude sur la mise à l'essai sur le terrain, comparativement aux hommes probationnaires, les femmes probationnaires étaient un peu plus susceptibles d'être évaluées comme présentant [un faible risque et de faibles besoins]. Par contre, les hommes probationnaires étaient plus susceptibles que les femmes probationnaires d'être évalués comme présentant [un risque élevé et des besoins élevés] (4 % et 1 %, respectivement). Il convient de

noter qu'aucun des probationnaires évalués comme présentant [un faible risque et de faibles besoins] n'a connu d'échec pendant la période de surveillance.

Tableau 13

Répartition des niveaux de risque et de besoins selon le sexe

Sexe	*n*	Faible-Faible	Faible-Mod.	Faible-Élevé	Mod.-Faible	Mod.-Mod.	Mod.-Élevé	Élevé-Faible	Élevé-Mod.	Élevé-Élevé
Hommes	670 [Échec n=12]	43 % [0 %]	21 % [18 %]	2 % [8 %]	5 % [0 %]	19 % [8 %]	5 % [8 %]	<1 % [0 %]	1 % [8 %]	4 % [50 %]
Femmes	78 [Échec n=1]	52 % [0 %]	27 % [0 %]	1 % [0 %]	1 % [0 %]	11 % [0 %]	5 % [100 %]	0 % [0 %]	1 % [0 %]	1 % [0 %]
Total	748 [Échec n=13]	44 % [0 %]	21 % [15 %]	2 % [8 %]	5 % [0 %]	18 % [8 %]	5 % [15 %]	<1 % [0 %]	1 % [8 %]	4 % [46 %]

[a] Trois cas avaient des valeurs manquantes sur l'échelle d'évaluation des cotes de risque et ont été exclus de l'analyse.

χ^2 80,165 p<0,001 (on s'attendait à un nombre inférieur à 5 dans 9 cellules) (niveau global de besoins selon le sexe)

Partie D. Indices : facteurs de risque statiques, facteurs de risque dynamiques, totaux et résultat

Pour le mécanisme de notation de l'EERB, nous avons additionné les valeurs attribuées à chaque indicateur (0 ou 1) pour établir une note concernant l'indice des facteurs de risque statiques (de 0 à 12), l'indice des facteurs de risque dynamiques (de 0 à 18) et la note totale de l'indice, qui correspondaient à la somme des cotes statiques et dynamiques pour chaque cas. De cette manière, les notes totales de l'EERB pouvaient aller de 0 à 30 pour tous les probationnaires. La corrélation entre les indices des facteurs de risque dynamiques et statiques formés était élevée (0,52), ce qui est venu appuyer la formation d'une EERB globale qui combinait les deux notes.

1. **Indice des facteurs de risque statiques – calculé**

Sans surprise, la majorité des hommes et des femmes probationnaires ont obtenu une note faible quant à l'indice des facteurs de risque statiques (moins de 2). Il convient tout particulièrement de signaler que des notes élevées sur l'indice des facteurs de risque statiques étaient en quelque sorte associées à une probabilité supérieure d'échecs de la probation (tableau 16).

Il y avait aussi une correspondance élevée entre l'indice des facteurs de risque statiques calculé et le niveau des facteurs de risque statiques évalué par l'agent de probation (tableau 17).

Les notes moyennes sur l'indice des facteurs de risque calculé augmentaient à mesure que le niveau de risque statique attribué par l'agent de probation augmentait, peu importe le sexe du probationnaire. La relation était forte, avec une ampleur de l'effet de 0,51.

Par exemple, en examinant l'échantillon global, nous constatons que la note moyenne sur l'indice des facteurs de risque statiques pour ceux qui ont été évalués comme présentant un risque statique faible était de 0,61 et que la note moyenne pour ceux évalués comme ayant un risque élevé était de 4,98. Les écarts-types pour les moyennes étaient relativement élevés, reflétant la tendance pour les probationnaires de se regrouper à la limite inférieure de l'indice des facteurs de risque statiques (moins de 3).

Tableau 14

Répartition des notes de l'indice des facteurs de risque statiques selon le sexe et le résultat

Indice des facteurs de risque statiques (0-12)	Hommes (*n*=673)	Échecs (*n*=14)	Femmes (*n*=78)	Échecs (*n*=1)
0	38 %	0	45 %	0
1	29 %	1	37 %	1
2	14 %	0	8 %	0
3	8 %	6	6 %	0
4	5 %	0	3 %	0
5	2 %	1	-	-
6	2 %	2	-	-
7	1 %	1	-	-
8	<1 %	1	-	-
9	<1 %	2	-	-
10	-	-	-	-
11	-	-	1 %	0
12	-	-	-	-

Tableau 15

Niveau des facteurs de risque statiques (attribué) par rapport à l'indice des facteurs de risque statiques (calculé)

Échantillon[a]	*Niveau de risque faible*	*Niveau de risque modéré*	*Niveau de risque élevé*	*Ampleur de l'effet* N^2
	Moyenne de l'indice des facteurs de risque (ET)			
Total	0,61 (0,81)	2,23 (1,40)	4,98 (2,27)	0,51***
Hommes	0,62 (0,83)	2,24 (1,41)	4,89 (2,05)	0,51***
Femmes	0,52 (0,65)	2,14 (1,23)	6,50 (6,36)	0,52***

[a] Trois cas avaient des valeurs manquantes sur l'échelle d'évaluation des cotes de risque et ont été exclus de l'analyse.

*** $p < 0,001$ test F (ANOVA)

Il y avait aussi une forte relation entre l'indice des facteurs de risque statiques calculé et le niveau de risque attribué par l'agent de probation, peu importe la phase de la surveillance du probationnaire (tableau 18). Les ampleurs de l'effet pour la relation entre l'échelle calculée et le niveau attribué avaient une fourchette étroite entre les phases de la surveillance (de 0,54 à 0,61). Cela indique que l'indice des facteurs de risque statiques calculé peut être utilisé de façon fiable tout au long de la période de surveillance.

Tableau 16

Niveau des facteurs de risque statiques par rapport à l'indice des facteurs de risque statiques selon les phases de la surveillance

Phase de la surveillance[a]	*Niveau de risque faible*	*Niveau de risque modéré*	*Niveau de risque élevé*	*Ampleur de l'effet* N^2
	Moyenne de l'indice des facteurs de risque (ET)			
De 0 à 6 mois	1,77 (1,43)	4,51 (2,18)	8,79 (3,00)	0,54***
De 6 à 12 mois	1,80 (1,45)	4,66 (1,80)	10,46 (3,39)	0,67***

12 mois ou +	1,90 (1,43)	5,27 (2,43)	10,00 (3,32)	0,61***

[a] Trois cas avaient des valeurs manquantes sur l'échelle d'évaluation des cotes de risque et ont été exclus de l'analyse.

*** p <0,001 test F (ANOVA)

2. Indice des facteurs de risque dynamiques – calculé

En fonction de la répartition des notes découlant des cotes associées aux indicateurs de facteurs de risque dynamiques, la répartition des notes de l'indice des facteurs est présentée ci-dessous dans le tableau 19 selon le sexe et le résultat. Fait intéressant, la majorité des hommes et des femmes probationnaires ont également obtenu une note relativement faible quant à l'indice des facteurs de risque dynamiques (moins de 3). Encore une fois, le nombre d'échecs de la probation augmente à mesure que la note de l'indice des facteurs de risque dynamiques augmente elle aussi.

Tableau 19

Répartition des notes de l'indice des facteurs de risque dynamiques selon le sexe et le résultat

Indice des facteurs de risque dynamiques	Hommes (*n*=673)	Échecs (*n*=14)	Femmes (*n*=78)	Échecs (*n*=1)
0	9 %	0	10 %	0
1	15 %	0	19 %	0
2	16 %	2	18 %	0
3	16 %	0	14 %	0
4	12 %	0	4 %	0
5	10 %	1	12 %	0
6	7 %	0	8 %	0
7	3 %	0	4 %	0
8	3 %	1	4 %	0
9	3 %	1	5 %	0
10	2 %	4	1 %	1
11	1 %	0	1 %	0
12	1 %	0	-	-
13	1 %	1	-	-

14	1 %	2	-	-
15	<1 %	1	-	-
16	<1 %	1	-	-
17	<1 %	0	-	-
18	-	-	-	-

Tout comme avec l'indice des facteurs de risque statiques, il y avait une correspondance élevée entre l'indice des facteurs de risque dynamiques calculé et le niveau de besoins dynamiques évalué par l'agent de probation (tableau 20). La relation entre les deux échelles était forte, peu importe le sexe (η^2=0,51 à 0,60). Les valeurs de l'écart-type relativement élevées reflètent la tendance des probationnaires de se regrouper à la limite inférieure de l'indice des facteurs de risque dynamiques. Par exemple, en examinant les femmes probationnaires, nous constatons que la moyenne de l'indice des facteurs de risque dynamiques pour celles à qui on a attribué une cote de besoins faible était de 1,71, et la moyenne de celles à qui on a attribué une cote de besoins élevée était de 7,83.

Tableau 17

Niveau de besoins dynamique (attribué) par rapport à l'indice des facteurs de risque dynamiques (calculé)

Échantillon[a]	*Niveau de besoins faible*	*Niveau de besoins modéré*	*Niveau de besoins élevé*	*Ampleur de l'effet* N^2
	Moyenne de l'indice des facteurs de risques (ET)			
Total	1,83 (1,43)	4,72 (2,15)	9,65 (3,26)	0,60***
Hommes	1,84 (1,44)	4,69 (2,12)	9,79 (3,24)	0,61***
Femmes	1,71 (1,35)	4,97 (2,36)	7,83 (3,19)	0,51***

[a] Deux cas avaient des valeurs manquantes sur l'échelle d'évaluation des niveaux de risque et ont été exclus de l'analyse.
*** p <0,001 test F (ANOVA)

Il y avait aussi une relation solide entre l'indice des facteurs de risque dynamiques calculé et le niveau de besoins attribué par l'agent de probation, peu importe la phase de la surveillance du probationnaire (tableau 21). Les ampleurs de l'effet variaient un peu entre les phases de la

surveillance, mais démontraient fortement une relation solide (η^2=0,45 à 0,64). Cela indique que l'indice des facteurs de risque dynamiques calculé peut être utilisé de façon fiable tout au long de la période de surveillance.

Tableau 18

Niveau de besoins dynamique par rapport à l'indice des facteurs de risque dynamiques entre les phases de la surveillance

Phase de la surveillance[a]	*Niveau de besoins faible*	*Niveau de besoins modéré*	*Niveau de besoins élevé*	*Ampleur de l'effet* η^2
	Moyenne de l'indice des facteurs de risque (ET)			
De 0 à 6 mois	0,60 (0,84)	2,06 (1,44)	4,61 (2,52)	0,45***
De 6 à 12 mois	0,55 (0,83)	2,03 (1,25)	4,44 (1,87)	0,47***
12 mois ou +	0,69 (0,73)	2,70 (1,40)	5,85 (2,03)	0,64***

[a] Deux cas avaient des valeurs manquantes sur l'échelle d'évaluation des niveaux de risque et ont été exclus de l'analyse.
*** p <0,001 test F (ANOVA)

3. Indice global de l'EERB – calculé

Pour établir un mécanisme de notation combinée des facteurs de risque statiques et dynamiques pour l'EERB, les notes des deux indices qui ont été attribuées à chaque délinquant ont été additionnées pour former une note totale de l'EERB pour chaque cas. Ainsi, le tableau 22 présente la répartition des notes totales de l'EERB selon le sexe et le résultat. La moyenne globale de cette échelle était de 5,14, avec un écart-type de 4,20.

Tableau 22

Répartition de la note totale des indices de l'EERB selon le sexe et le résultat

Note totale des indices de l'EERB	Hommes (*n*=673)	Échecs (*n*=14)	Femmes (*n*=78)	Échecs (*n*=1)
0	6 %	0	8 %	0
1	11 %	0	13 %	0
2	12 %	0	15 %	0
3	13 %	0	15 %	0

4	12 %	0	10 %	0
5	10 %	1	12 %	0
6	7 %	0	4 %	0
7	8 %	0	4 %	0
8	5 %	0	5 %	0
9	4 %	1	3 %	0
10	3 %	1	4 %	0
11	2 %	1	4 %	1
12	1 %	0	1 %	0
13	1 %	3	1 %	0
14	1 %	0	-	-
15	1 %	1	-	-
16	1 %	2	-	-
17	1 %	1	-	-
18	<1 %	0	-	-
19	<1 %	0	-	-
20	<1 %	1	-	-
21	<1 %	0	-	-
22	<1 %	0	1 %	0
23	-	-	-	-
24	<1 %	1	-	-
25	<1 %	1	-	-
26	<1 %	0	-	-

Comme l'illustre le tableau 22, il y a une grande répartition des notes, allant de 0 à 26 pour les hommes probationnaires et de 0 à 22 pour les femmes probationnaires. Encore une fois, le nombre d'échecs de la probation augmente à mesure que la note totale de l'EERB augmente elle aussi. Il n'y a eu aucun échec de la probation avec des notes de l'EERB de 4 ou moins. La moitié des échecs de la probation pour les hommes était associée à des notes de l'EERB de 13 ou plus.

Tableau 19

Niveau des facteurs de risque statiques par rapport à l'indice total des facteurs de risque de l'EERB

Échantillon[a]	*Niveau de besoins faible*	*Niveau de besoins modéré*	*Niveau de besoins élevé*	*Ampleur de l'effet* η^2
	Moyenne de l'indice des facteurs de risque (ET)			

Total	3,49 (2,74)	7,26 (3,61)	14,50 (4,89)	0,44***
Hommes	3,53 (2,79)	7,19 (3,61)	14,50 (4,71)	0,44***
Femmes	3,24 (2,35)	8,29 (3,60)	14,50 (10,61)	0,45***

[a] Trois cas avaient des valeurs manquantes sur l'échelle d'évaluation des cotes de risque et ont été exclus de l'analyse.
*** p <0,001 test F (ANOVA)

Compte tenu des résultats des sections précédentes, il n'est pas surprenant de constater que l'indice de l'EERB démontre une conformité avec les niveaux de risque statiques et les niveaux de besoins dynamiques évalués par l'agent de probation. Le tableau 23 met en évidence la relation entre l'indice de l'EERB et le niveau de risque statique évalué. Les ampleurs de l'effet étaient modérées (0,44) et ne variaient pas selon le sexe. Des notes moyennes inférieures sur l'EERB étaient associées à des cotes de risque inférieures, et des notes moyennes supérieures sur l'EERB étaient associées avec des niveaux de risque évalués supérieurs.

On constate des résultats similaires au tableau 24, qui compare les niveaux de besoins dynamiques attribués et les notes totales de l'indice de l'EERB. Les ampleurs de l'effet étaient de modérées à élevées, peu importe le sexe (η^2=0,47 à 0,55). La correspondance entre le niveau de besoins attribué par l'agent de probation et la note de l'indice de l'EERB peut être illustrée par l'examen des résultats pour les hommes. Une évaluation faible des besoins dynamiques était associée à une note moyenne de 2,66 sur l'indice de l'EERB, tandis qu'une évaluation élevée des besoins correspondait à une note de 12,92 sur l'EERB. La différence de plus de 10 points entre les deux notes témoigne fortement de la correspondance entre les notes calculées et attribuées.

Tableau 20

Niveau de besoins dynamique par rapport à l'indice total des facteurs de risque de l'EERB

Échantillon[a]	*Niveau de besoins faible*	*Niveau de besoins modéré*	*Niveau de besoins élevé*	*Ampleur de l'effet* η^2
	Moyenne de l'indice des facteurs de risque (ET)			
Total	2,61 (2,00)	6,15 (2,90)	12,77 (5,00)	0,55***
Hommes	2,66 (2,04)	6,16 (2,88)	12,92 (4,90)	0,56***

Femmes	2,29 (1,60)	6,00 (3,09)	11,00 (6,42)	0,47***

[a] Deux cas avaient des valeurs manquantes sur l'échelle d'évaluation des cotes de risque et ont été exclus de l'analyse.
*** p <0,001 test F (ANOVA)

Partie E. Interrelations entre les domaines de besoins et l'indice de l'EERB

Une méthode permettant d'analyser la validité des évaluations des délinquants consiste à examiner les relations entre les diverses composantes de l'EERB (besoins) et les totaux de l'EERB. Le tableau 25 présente les relations entre les neuf domaines de besoins et les totaux de l'EERB, dans l'ensemble et selon le sexe. La relation entre les domaines de besoins et les notes totales de l'EERB est évidente et solide. La différence entre les moyennes est de plus de trois points pour tous les domaines de besoins, sauf la toxicomanie.

On constate une relation particulièrement solide entre la note globale de l'EERB et les domaines des antécédents familiaux, de la vie dans la collectivité et de l'orientation des valeurs, où les différences des moyennes entre ceux qui ont un besoin et ceux qui n'en ont pas est de plus de cinq. Cette tendance est semblable chez les hommes. Toutefois, chez les femmes, il n'y a pas de relation significative entre la note totale de l'EERB et les domaines de la toxicomanie et de l'orientation des valeurs. C'est probablement attribuable à la faible indication de ces besoins pour les femmes (8 %) et à la taille de l'échantillon pour les femmes. Les résultats relatifs au domaine de la toxicomanie contribuent à prouver que l'évaluation de ce domaine pourrait devoir être réévaluée.

Tableau 21

Comparaison des moyennes des totaux de l'EERB selon les besoins

	Moyenne de la note totale de l'EERB *(N=751)*	Moyenne de la note totale de l'EERB Hommes *(N=673)*	Moyenne de la note totale de l'EERB Femmes *(N=78)*
Études			
Aucun besoin	2,77	2,78	2,77
Besoin	6,56***	6,57***	6,49***
Emploi			

	Moyenne de la note totale de l'EERB *(N=751)*	Moyenne de la note totale de l'EERB Hommes *(N=673)*	Moyenne de la note totale de l'EERB Femmes *(N=78)*
Aucun besoin	3,45	3,53	2,78
Besoin	7,81***	7,92***	6,94***
Antécédents familiaux			
Aucun besoin	3,84	3,96	2,70
Besoin	9,32**	9,52***	8,12***
Relations sociales			
Aucun besoin	3,26	3,30	2,90
Besoin	8,12***	8,19***	7,50***
Toxicomanie			
Aucun besoin	4,68	4,72	4,38
Besoin	7,07***	7,15***	5,17(ns)
Vie dans la collectivité			
Aucun besoin	4,03	4,09	3,42
Besoin	9,32***	9,74***	6,87**
Réflexion/ comportement			
Aucun besoin	3,54	3,56	3,42
Besoin	7,24***	7,29***	6,71***
Attitudes criminelles			
Aucun besoin	3,95	4,00	3,46
Besoin	7,53***	7,78***	5,84**
Orientation des valeurs			
Aucun besoin	4,02	4,03	3,97
Besoin	10,83***	10,87***	10,00(ns)
Moyenne (ET)	5,14 (4,20)	5,21 (4,23)	4,43 (380)

Notes : * p <0,01; ** p <0,001; *** p <0,0001; ns = non significatif. Utilisation de tests t pour échantillons indépendants

Analyse

L'application d'une approche systématique pour évaluer le risque et les besoins des probationnaires sous la responsabilité du SPR, éléments qui pourraient avoir une incidence sur leur réinsertion sociale réussie dans la collectivité, constitue une composante majeure d'une approche intégrée de gestion des cas. Récemment, le fait de s'assurer que les interventions correctionnelles répondent efficacement aux besoins cernés des délinquants a évolué à l'échelle internationale pour devenir une pratique correctionnelle reconnue. La mise à l'essai sur le terrain a permis de familiariser le personnel de probation du SPR avec le processus systématique d'évaluation du risque et des besoins et d'examiner la viabilité d'une approche améliorée de gestion des cas dans les services correctionnels.

Pour saisir des renseignements pertinents sur le risque et les besoins des délinquants, les composantes d'évaluation des « facteurs de risque statiques » et des « facteurs de risque dynamiques » des processus d'évaluation du SCC ont été adaptées et mises à l'essai sur le terrain en vue de leur application au sein des services correctionnels de la Roumanie. Des cotes individuelles pour le « risque » (faible, modéré et élevé) et les « besoins » (faibles, modérés et élevés) ont été retenues tout comme l'établissement individuel de chacun des 12 éléments liés aux antécédents criminels et des neuf domaines de besoins et de leurs indicateurs respectifs. En outre, les indicateurs liés aux antécédents criminels sélectionnés (12), accompagnés des indicateurs de besoins (18), fournissent une approche simplifiée pour recueillir des renseignements propres aux cas quant aux corrélats bien établis et aux variables explicatives de la récidive criminelle.

Une mise à l'essai sur le terrain de l'EERB en Roumanie a révélé ce qui suit :

1) On a confirmé que le personnel de probation pouvait différencier les probationnaires en fonction des indicateurs liés aux antécédents criminels, des cotes de risque, des neuf domaines de besoins accompagnés de leurs indicateurs et des cotes de besoins;
2) On a reproduit d'autres recherches correctionnelles qui avaient conclu qu'il y avait une relation importante entre le niveau de risque et le niveau de besoins, le nombre de risques cernés et le niveau connexe et les indicateurs liés aux antécédents criminels et le niveau de risque;

3) On a démontré qu'il y avait des différences entre les sexes en ce qui concerne le type de besoins. Les femmes probationnaires avaient plus de besoins cernés dans les domaines de l'emploi et des relations matrimoniales et familiales. Les hommes probationnaires étaient plus susceptibles que les femmes probationnaires d'avoir des besoins cernés dans le domaine du fonctionnement dans la collectivité. Les trois principaux domaines de besoins cernés pour les femmes probationnaires sont les fréquentations/interactions sociales, l'orientation personnelle et affective et l'emploi. Pour les hommes probationnaires, les trois principaux domaines de besoins cernés sont la toxicomanie, les fréquentations/interactions sociales et l'emploi.

Conclusions

En résumé, la mise à l'essai sur le terrain de l'EERB a révélé que la variation ou les différences individuelles au chapitre des antécédents criminels et des domaines de besoins chez les probationnaires jouent un rôle important dans la gestion efficace et la réinsertion sociale réussie des probationnaires dans la collectivité. Néanmoins, il semblerait qu'une approche systématique à l'évaluation des délinquants pourrait être adoptée pour communiquer efficacement l'intensité des interventions correctionnelles requises, selon le jugement professionnel du personnel de probation du SPR. De plus, les divers domaines de besoins peuvent aussi servir à surveiller les changements dans le comportement, les attitudes et la situation des délinquants, ce qui serait lié au résultat de la surveillance dans la collectivité.

En utilisant l'EERB, le SPR dispose de renseignements plus structurés qu'auparavant concernant les probationnaires qu'il surveille. Cet outil d'évaluation permet de recueillir des renseignements propres aux cas et des renseignements stratégiques sur les probationnaires sous la responsabilité du SPR – où ils sont, de quoi ils ont l'air et quels genres de problèmes ils éprouveront probablement pendant qu'ils sont sous surveillance dans la collectivité. Bien qu'il soit louable de déterminer des domaines clés en vue de la prestation de services, le prochain défi consistera à mener un sondage sur le terrain représentatif qui permettra d'estimer les ressources nécessaires pour diverses stratégies d'intervention tenant compte du risque et des besoins des délinquants.

Bibliographie

Andrews, D. A., Bonta, J. et Hoge, R. D. (1990). Classification for effective rehabilitation: Rediscovering psychology. *Criminal Justice and Behaviour*, 17, 19-52.

Brown, S. et Motiuk, L. L. (2005). *Le volet Instrument de définition et d'analyse des facteurs dynamiques (IDAFD) du processus d'évaluation initiale des délinquants (EID) : examen méta-analytique, psychométrique et consultatif* (Rapport de recherche R-164). Ottawa, ON : Service correctionnel du Canada.

Motiuk, L. L. (1997a). Assessment methods in corrections. *ICCA Journal on Community Corrections*, 7, 24.

Motiuk, L. L. (1997b). Système de classification des programmes correctionnels : processus d'évaluation initiale des délinquants. *Forum - Recherche sur l'actualité correctionnelle*, 9(1), 18-22.

Motiuk, L. L. et Bonta, J. (1991). *Prediction and matching in corrections: An examination of the risk principle in case classification.* Document présenté au Congrès annuel de la Société canadienne de psychologie, Calgary, AB.

Motiuk, L. L. et Porporino, F. J. (1989a). *Évaluation combinée des besoins et risque chez les détenus : étude des mises en liberté sous condition* (Rapport de recherche R-01). Ottawa, ON : Service correctionnel du Canada.

Motiuk, L. L. et Porporino, F. J. (1989b). *Essai pratique de l'échelle d'évaluation du risque et des besoins dans la collectivité : une étude des libérés sous condition* (Rapport de recherche R-06). Ottawa, ON : Service correctionnel du Canada.

Annexe A

Évaluation du risque et des besoins des probationnaires – I

Renseignements d'identification personnelle		
NIP : **Nom :**		**Prénom :**
SEXE : homme ○ **femme** ○	**DDN :**	**ÂGE :**
Objet	**Phase de la surveillance:**	
Présentenciel ○	**De 0 à 6 mois** ○	
Report de la peine ○	**De 6 à 12 mois** ○	
Surveillance ○	**12 mois ou plus** ○	
Libération conditionnelle ○		
Mineur ○		
Évaluateur :		
Date d'évaluation (jj/mm/aaaa) :		

Section 1 : Facteurs de risque statiques *(cochez toutes les cases qui s'appliquent)*			
	Oui	**Non**	**Ne sait pas**
Mineur?	○	○	○
Déclarations de culpabilité antérieures en tant	○	○	○

qu'adulte? N^bre ___			
Infractions criminelles avec violence? N^bre ___	o	o	o
Périodes de probation antérieures? N^bre ___	o	o	o
Manquement avant la mise en liberté – violation? N^bre ___	o	o	o
Manquement avant la mise en liberté – nouveau crime ? N^bre ___	o	o	o
Peines d'emprisonnement antérieures? N^bre ___	o	o	o
Évasion/tentative d'évasion/illégalement en liberté? N^bre ___	o	o	o
Isolement pour des raisons disciplinaires? N^bre ___	o	o	o
Moins de six mois depuis la dernière incarcération?	o	o	o
Aucune période d'un an ou plus sans criminalité?	o	o	o
Délinquant co-condamné?	o	o	o
Total			
Niveau de risque (global)			
Catégorie	**Faible**	**Modéré**	**Élevé**
	o	o	o

Observations/Commentaires

Section 2 : Facteurs criminogènes *(cochez toutes les cases qui s'appliquent)*				
	Oui	**Non**	**Ne sait pas**	**Atout?**
Études				
Inférieures à la 10e année?	o	o	o	
Inférieures à la 12e année ou équivalent?	o	o	o	
Emploi				
Sans emploi?	o	o	o	
Manque de compétences professionnelles?	o	o	o	
Antécédents familiaux				
Liens familiaux limités?	o	o	o	
Membres de la famille menant des activités criminelles?	o	o	o	
Relations sociales				
Associé à des groupes de criminels?	o	o	o	
Amis criminels?	o	o	o	
Toxicomanie				
Consommation abusive d'alcool?	o	o	o	
Consommation de drogues?	o	o	o	
Fonctionnement dans la collectivité				
Aucun domicile fixe ou changement fréquent de résidence?	o	o	o	
Difficulté à gérer les finances?	o	o	o	
Réflexion/comportement				
Difficulté à établir des liens entre les actions et les conséquences?	o	o	o	
Difficulté à se maîtriser?	o	o	o	
Attitude criminelle				
Attitude négative à l'égard du système juridique?	o	o	o	
Nie le crime ou utilise des excuses pour minimiser le crime?	o	o	o	
Orientation des valeurs				
Non-respect des personnes ou des biens?	o	o	o	
Soutient le recours à la violence?	o	o	o	
Total				

Niveau de besoins (global)			
Catégorie	Faibles	Modérés	Élevés
	o	o	o

Section 3 : Besoins spéciaux et résumé

Besoins spéciaux

Santé physique	Santé mentale	Sécurité	Suicide	Automutilation	Autre
○	○	○	○	○	○

Besoins prioritaires

1. _____
2. _____
3. _____

Risque et besoins globaux

	Faibles	Modérés	Élevés
Faible		○	○
Modéré	○	○	○
Élevé	○	○	○

Motivation

Faible	Modérée	Élevée
○	○	○

Observations/Commentaires